

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 356

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Janvier 1996

En gros titre, la dernière grosse perle de 1995 dans un quotidien genevois de réputation internationale (30 déc.): «Martina Hingis et Marc Rosset *débutent leur saison* à Perth».

Internaute

Le rapide développement du nouveau moyen de communication qu'est le réseau Internet pose de graves problèmes d'identité culturelle, la plupart des bases de données étant américaines et la langue de travail l'anglais. La revue Défense de la langue française, à Paris, nous apprend que «quelques services en français commencent à se développer et une presse spécialisée en français prend naissance.»

Elle signale aussi l'apparition en France du néologisme «internaute» pour désigner les utilisateurs d'Internet. Excellente trouvaille, dont on espère qu'elle se répandra rapidement.

(Défense du français, n° 356, janvier 1996)

Mines «antipersonnel»

Cette nouvelle forme de charabia a été récemment lancée dans la presse francophone (mauvaise traduction de l'anglais à l'A.F.P.?). Dans notre langue, «antipersonnel» ne peut signifier que «contre le personnel», ce qui n'a aucun sens en l'espèce.

Il s'agit de mines qu'une seule personne peut faire sauter en marchant. D'aucuns suggèrent «antipersonnelles», mais ce n'est guère satisfaisant. «Mines individuelles» serait préférable, et en tout cas meilleur que le mot inconsidérément adopté.

(Défense du français, n° 356, janvier 1996)

Prévue «le»...

On lit fréquemment des phrases de ce genre: «La réunion des ministres européens, prévue le 10 décembre...» Information publiée, par exemple, en octobre. Si une réunion a été «prévue» – c'est-à-dire envisagée, voire programmée, organisée – un 10 décembre, et qu'on est en octobre, il ne peut s'agir que du 10 décembre de l'année précédente. Il faut parler d'une réunion prévue *pour* le 10 décembre.

De même, on ne peut pas écrire en 1995 que d'adhésion de la Suisse à l'Agence de coopération culturelle et technique «est prévue en 1996». Cette adhésion a été prévue en 1995, pour 1996.

(Défense du français, n° 356, janvier 1996)

«Un» espèce de...

D'une abonnée: «Je voudrais réitérer ma remarque concernant l'usage d'un *espèce de...* quand le mot qui suit est masculin, ce qui se produit beaucoup trop souvent, en particulier à la radio.» Autre exemple: «*Cet espèce de scepticisme latent*» (dans un texte sur l'athéisme contemporain).

«Espèce» étant féminin, la règle est évidemment de mettre le pronom indéfini ou démonstratif au féminin: une espèce de fou... Cette espèce de scepticisme...

Le verbe qui suit, le cas échéant, s'accorde toutefois avec le complément: une espèce de fou est entré chez elle.

(Défense du français, n° 356, janvier 1996)

Soldes

«Les soldes ne sont plus ce qu'elles étaient», a dit à la radio romande une voix féminine, le 29 décembre aux informations de 18 heures.

Au féminin, «solde» désigne la rétribution versée aux militaires (d'où le mot soldat).

Au masculin: différence entre débit et crédit à la clôture d'un compte; reste des marchandises non vendues, écoulées au rabais (en solde). Au pluriel, ces marchandises elles-mêmes: des soldes intéressants.

(Défense du français, n° 356, janvier 1996)

Ecole internationale

L'Ecole internationale de Genève a publié une offre d'emploi disant notamment:

«La plus grande école privée en Suisse recherche journaliste expérimenté(e)... Cet emploi conviendrait à un journaliste indépendant.»

Signé: Mme. E. W.

Espérons que la plus grande école privée de Suisse donne tout de même de bonnes leçons de français.

(Défense du français, n° 356, janvier 1996)